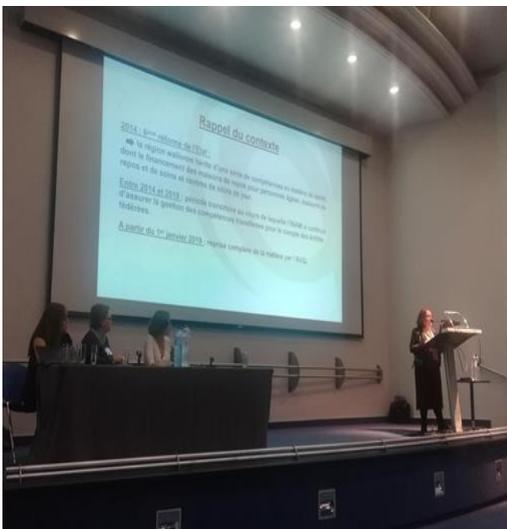


19 octobre 2018

IE n° 952

Journée de Formation Continué du 16/10/18
« Financement et facturation : ce qui change le 1er janvier 2019 » - Informations complémentaires



Notre journée de formation a été un grand succès puisque nous avons compté pas moins de 235 participants. Nous avons pu constater que la Région wallonne a pris la question du transfert du financement à bras le corps et met tout en place pour vous accompagner dans cette période de transition. Le processus de transition avance également à la COCOM et Femarbel suit attentivement ce dossier.

Ce qu'il faut retenir de ce transfert complet des compétences à partir du 1^{er} janvier 2019 :

- Pas de changement pour :
 - Les règles de financement
 - L'application informatique pour l'encodage des données
 - Les modalités de facturation trimestrielle pour les prestations jusqu'au 31 décembre 2018, même si la facture est émise après le 1^{er} janvier 2019

Avec le soutien de :



- Changement pour la facturation trimestrielle à partir du 1er janvier 2019 :
 - o La facture doit être adressée à :
 - L'organisme assureur wallon pour les institutions wallonnes
 - L'organisme assureur bruxellois pour les institutions Cocom
 - o Les lits Coma restent fédéraux : il faudra émettre une facture séparée pour ces lits et l'adresser aux organismes assureurs fédéraux
 - o Les lits SEP, SLA et Huntington restent fédéraux : le Fédéral envisage d'imposer la facturation via les hôpitaux... à suivre...
Si vous disposez de lits Coma, SEP, SLA et/ou Huntington, auriez-vous l'amabilité de nous en informer afin que nous puissions vous communiquer le suivi qui sera accordé à ces lits spécifiques ?

Un **plan de communication** est prévu :

- **AVIQ :**

- o Envoi d'une circulaire à l'ensemble des institutions dans le courant du mois de novembre
- o Adaptation du site internet avec création d'un espace destiné aux professionnels

- **IRISCARE :**

- o Envoi d'un courrier à l'ensemble des institutions, fin octobre
- o Envoi d'une invitation à des séances d'information : 4 séances – 50 personnes maximum

La formation - du côté pratique :

Les attestations de participation vous seront envoyées par mail dans les tous prochains jours.

Nous tenons spécialement à remercier notre sponsor du jour



Avec le soutien de :



Et nos partenaires :



Notre prochain rendez-vous est déjà fixé

Nous vous attendons nombreux lors de notre prochaine journée de formation qui aura lieu le 11 décembre 2018 sur le thème « **Préparons-nous ensemble à une inspection sociale** ».

France DELOBBE, Directrice Générale

Avec le soutien de :

